

C'est pourquoi nous sommes d'avis que la Couronne a une responsabilité inéluctable de tenter d'éviter ce genre de situation.

Je ne voudrais cependant pas aller plus loin. La politique gouvernementale sera définie par le ministre à la Chambre des communes.

Au sujet des baux, je crois que le ministre fera une autre déclaration dans un avenir assez rapproché.

Le sénateur HAYDEN: Avez-vous considéré la possibilité d'instaurer ce que j'appellerais une taxe spéciale ou une taxe de parc basée sur l'appréciation de capital?

M. MACDONALD: Un grand nombre d'idées de ce genre ont été mentionnées en plusieurs endroits. La question d'une taxe nous préoccupe un peu comme telle.

Un des aspects intéressants de la présente question, c'est que la Couronne remplit trois fonctions différentes dans ce parc. La première consiste en ce que l'État administre un fidéicommiss, sous forme de plusieurs parcs nationaux constituant plusieurs surfaces de terrain.

Dans d'autres situations particulières, telles qu'à Banff, l'État remplit également un rôle municipal. Il se trouve dans une position où il est amené à gérer une ville et c'est pourquoi l'idée d'impôts ou de taxes locales pour défrayer les services municipaux est probablement appropriée.

Le troisième rôle, dont j'ai parlé plus récemment, est ce rôle de propriétaire terrien. L'État est propriétaire de terrain et il le loue à des particuliers à des fins commerciales. Celles-ci ont toujours pour but de fournir des services aux visiteurs du parc national, mais elles demeurent néanmoins des fins commerciales. C'est de ce troisième rôle que nous voulons parler, du point de vue officiel, lorsque nous disons que des considérations commerciales devraient prévaloir surtout lorsqu'il s'agit d'établir des baux de location ordinaires.

Le sénateur HAYDEN: Je pense à l'exemple que vous m'avez cité dans lequel figurait un bail à perpétuité contre un loyer très bas. Sans aucun doute, vous devriez être capable, soit de votre propre autorité soit en vous adressant au Parlement, d'obtenir quelque chose qui pourrait être considéré comme l'équivalent de la valeur actuelle?

Le PRÉSIDENT: Une taxe sur la vente du bail.

Le sénateur HAYDEN: Oui. Cela s'est pratiqué en Ontario dans le cas des transferts de licences de transport de marchandises.

M. MACDONALD: Je me trouve dans une situation difficile...

Le sénateur CROLL: Et dans le cas des licences de vente de bière.

Le PRÉSIDENT: A l'ordre.

M. MACDONALD: Je puis confirmer que plusieurs questions de ce genre ont été prises en considération, mais je ne puis pas en révéler la nature. Le ministre a examiné diverses analyses de ces problèmes ainsi que les mesures que l'on pourrait prendre.

Le sénateur HAYDEN: C'est là le genre de problème qui, je pense, devrait être attaqué.

M. MACDONALD: Je pense qu'il n'est que juste de dire que mon ministre a l'intention de s'en occuper. Il ne croit pas qu'il ferait son devoir s'il permettait que la situation actuelle persiste.

Le sénateur CAMERON: Tenant compte de l'augmentation phénoménale du nombre de personnes visitant les parcs nationaux et tenant également compte du fait que l'encouragement de l'industrie touristique est conforme à l'intérêt national, croyez-vous qu'il est pratiquement possible de maintenir le territoire